

## Modifications à *Vos conditions particulières*

---

### Cet avenant modifie votre contrat d'assurance

Il fait partie de votre contrat d'assurance et son titre doit être écrit à *Vos conditions particulières*. Quant aux informations requises dans cet avenant, elles peuvent être écrites à cette section ou dans l'avenant, à notre choix.

#### Vos informations

Votre nom \_\_\_\_\_

Votre assureur \_\_\_\_\_

Votre contrat d'assurance N° \_\_\_\_\_

#### Prise d'effet de cet avenant

Le \_\_\_\_\_, à 0h01 à l'heure normale à l'adresse indiquée à *Vos conditions particulières*.

#### Catégorie de véhicules visée

Cet avenant s'applique uniquement à la catégorie de véhicules suivante:

\_\_\_\_\_

Cet avenant nous permet de modifier uniquement *Vos conditions particulières*. Il ne nous permet pas de modifier le texte standard du contrat d'assurance approuvé par l'Autorité des marchés financiers.

*Vos conditions particulières* sont modifiées de la façon suivante:

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

Toutes les autres conditions de votre contrat d'assurance restent les mêmes.